



## Brûler par un café pendant un vol

-----  
Par Claudia5918444

Bonjour,

Nous avons pris un vol Bruxelles/Lanzarote hier après midi.

Pendant ce vol, nous avons commandé deux cafés moi et mon conjoint. Les cafés étaient bouillants impossible de les boire nous nous sommes tous deux brûlés la langue. Nous avons donc attendu qu'ils refroidissent et pendant cette attente un café s'est renversé sur ma petite fille de 3 ans.

Tout son bras droit est brûlé au 2<sup>ème</sup> degré.

Dès l'atterrissage nous avons été filés aux urgences et nous avons dû y retourner ce jour. Nos vacances (surtout celle de ma fille) sont terminées avant d'avoir commencé. Interdiction de piscine ou d'aller au soleil. Les blessures sont vraiment graves et nous ne savons pour le moment si elle sera marquée à vie (physiquement et psychologiquement) nous avons envoyé une réclamation à RYANAIR (Compagnie aérienne avec laquelle nous avons voyagé) ils nous ont répondu avec un mail automatique en nous disant que notre demande a été traitée pour eux.. nous ne voulons pas en rester là.

Ma fille souffre, ne pourra profiter de ses vacances et entre les cliniques, hôpitaux, soins et taxis pour nous rendre dans les lieux pour la soigner nous sommes déjà à 500€ de frais en 2 jours. Pouvons-nous attaquer la compagnie et comment s'y prendre ?

Par avance merci pour votre aide...

Claudia.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez-vous une assistance juridique auprès de votre assureur ?

Vous pouvez aussi contacter

[url=https://www.france-victimes.fr/]https://www.france-victimes.fr/[/url]